

Assainissement autonome de la région de Dakar : Deux conventions signées

Dossier de la rédaction de H2o
May 2021

Amadou Hott, ministre de l'Économie, du Plan et de la Coopération, Philippe Lalliot, ambassadeur de France au Sénégal et Alexandre Pointier, directeur de l'Agence française de développement au Sénégal, ont signé deux conventions de financement pour un montant de 25 millions d'euros en faveur du projet d'assainissement autonome dans la région de Dakar (PAAD) : 20 millions d'euros sous forme de crédit et une subvention de 5 millions d'euros. Le PAAD vise à améliorer les conditions de vie et d'environnement des habitants des départements de Dakar, Pikine, Guédiawaye et Rufisque, en contribuant à la construction et à l'accès aux ouvrages d'assainissement pour les ménages et les lieux publics. 10 000 toilettes et dispositifs de gestion des eaux grises pour les ménages seront réalisés ainsi que des ouvrages d'assainissement dans les écoles élémentaires et collèges, et les centres de santé. Près de 372 000 personnes bénéficieront de services d'assainissement et d'hygiène à travers ce projet.

Ndeye Fatou Diory Diagne, Le Soleil (Dakar) -À AllAfrica

Agence de Presse Sénégalaise (Dakar) -À AllAfrica À